

Dossier

d'accompagnement



présente

le festival **film**
européen
du
d'éducation



PREPARATION AUX CONFERENCES ET TABLES-RONDES

CEMÉA
L'ELAN FORMATION

Notes...

L'eau que nous sommes, un élément vital en péril

Mercredi 6 décembre 2023, 9h-11h

Changement climatique, hausse de la consommation de l'eau, la sécheresse n'épargne plus la France. Le terme « guerre de l'eau » est de plus en plus employé. Quel est l'état de cet élément, indispensable à la vie ? Quels sont les enjeux actuels ?

Notre alimentation joue un rôle central dans la pollution et la consommation de l'eau. Nous retrouvons des pesticides jusque dans la graisse des baleines... Objet des convoitises de sociétés multinationales, l'eau est également un commun qui nécessite une gestion collective. Comment la consommer de façon plus sobre, écologique, équitable et locale ? Voici les thèmes que nous traiterons lors de cette conférence issue d'un livre et d'une enquête de plus d'un an dans laquelle plus de 60 chercheurs, agriculteurs et acteurs de la société civile ont été interrogés.

*Avec **Juliette Duquesne**, journaliste indépendante spécialisée dans les thématiques environnementales et économiques.*

*Animée par **Christian Gautellier**, directeur du Festival international du film d'éducation*

Biographie, Juliette Duquesne



Autrice, conférencière, journaliste indépendante spécialisée dans les thématiques environnementales et économiques, Juliette Duquesne a créé une collection de livres (avec Pierre Rabhi, les Presses du Châtelet) : Carnets d'alerte et un média du même nom :

www.carnetsdalerte.fr

Six livres ont déjà été publiés : Pour en finir avec la faim dans le monde ; les semences, un patrimoine vital en voie de disparition ; les excès de la finance ou l'art de la prédation légalisée ; l'eau que nous sommes ; vivre mieux sans croissance ; L'humain au risque de l'intelligence artificielle. Chaque enquête dure plus d'un an : plus de 60 personnes interrogées, chaque chiffre sourcé. Auparavant, Juliette Duquesne a travaillé une dizaine d'années pour le journal de TF1. Pour en savoir plus : www.julietteduquesne.fr

Pour se préparer au débat... Pour aller plus loin...

Quelques chiffres clés (<https://carnetsdalerte.fr/eau/eau-chiffres-cles/>)

Depuis 250 ans, l'acidité de l'océan a grimpé de 30 %.

80 % des eaux usées à travers le monde sont rejetées sans traitement .de plastique

L'agriculture intensive est de loin la première cause de l'apport d'azote à l'origine des algues vertes invasives, à plus de 90 %.

En France, les pesticides sont présents dans la quasi-totalité des cours d'eau et des eaux souterraines.

En Bretagne, la production de porcs atteignait 13 359 218 en 2017

5 250 milliards de particules de plastique flottent à la surface de l'océan, soit 268 940 tonnes.

30 % de la population mondiale n'a pas accès à une eau salubre.

Au niveau mondial, l'agriculture consomme 90 % de l'eau.

Afin de produire de l'eau potable, le préventif peut coûter jusqu'à 87 fois moins cher que le curatif.

Un article : « Face à la sécheresse, changeons de modèle agricole »

Un collectif composé de deux chercheurs, d'un élu et d'une journaliste souligne, dans une tribune au « Monde », que le réchauffement climatique n'est pas le seul responsable de notre manque d'eau. Ils incriminent la surutilisation de cette ressource par l'agriculture industrielle. Publié le 29 août 2022

Dans le monde, l'agriculture est avant tout fondée sur les pluies. Quatre hectares sur cinq en dépendent et subissent directement les effets de la sécheresse. Depuis les débuts de l'agriculture, les sociétés humaines ont modifié la circulation des eaux, cependant, les systèmes irrigués anciens contribuaient à la recharge des nappes et des rivières. Après la seconde guerre mondiale, des politiques de construction de barrages ont été engagées presque partout, gérées par une nouvelle bureaucratie hydraulique. Celle-ci a reconfiguré largement le maillage hydraulique ancien et a démantelé les instances locales et communautaires. Cette nouvelle gestion a souvent été défailante et, finalement, les entrepreneurs agricoles les plus grands et puissants ont misé sur l'extraction d'eau souterraine. Cette surexploitation amplifie largement les effets du changement des régimes pluviométriques.

Que s'est-il passé en France ? Selon le rapport du Conseil d'Etat « L'eau et son droit » remis en 2010, l'agriculture consomme 48 % de l'eau. Un chiffre qui monte à 79 % en été.

Des choix agricoles participent à l'assèchement de certaines régions. La culture du maïs représente 41 % des cultures irriguées, d'après l'UFC-Que choisir. Elle a besoin d'irrigation en juillet et août, au moment où les rivières et les nappes sont au plus bas. Ce maïs nourrit ensuite les animaux des élevages industriels.

Risque d'inondation amplifié

En France, la surface irriguée a triplé entre 1970 et 2000, remarquait le Conseil d'Etat en 2010, en lien avec la multiplication des forages dans les nappes phréatiques, qu'ils soient illicites ou déclarés. Entre 2010 et 2020, la part de la surface agricole utile qui est irriguée a continué d'augmenter de 14 %, selon le recensement agricole de 2020.

Le changement climatique a des conséquences graves sur l'eau. D'ici à 2050, les débits moyens annuels des rivières diminueront de 10 % à 40 %. L'évaporation du sol et la transpiration du couvert végétal augmenteront de 10 % à 30 %, relevait en 2020 le rapport « Changement climatique, eau, agriculture. Quelles trajectoires d'ici à 2050 ? » du Conseil

général de l'environnement et du développement durable. Poursuivre dans cette voie conduit à l'assèchement accentué des sols. Paradoxalement, le risque d'inondation est aussi amplifié, et est susceptible de générer des dégâts urbains et ruraux conséquents.

Ainsi, incriminer le seul changement climatique est une façon commode de ne pas remettre en cause notre consommation en eau. Nous continuons de rechercher de nouvelles ressources hydrauliques sans modérer notre demande. A l'échelle de la planète, au cours du XX^e siècle, le prélèvement d'eau a augmenté 1,7 fois plus vite que la population, d'après l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Il faut distinguer la demande du besoin. L'offre et la demande sont des concepts économiques. Nous avons un besoin physiologique incompressible de boire chaque jour. La demande d'eau pour irriguer du maïs en été afin de nourrir des élevages industriels résulte cependant bien de notre modèle économique, et non de ce besoin incompressible.

L'agro-industrie n'est pas indispensable

Certains utilisent le changement climatique comme levier d'alerte catastrophique afin de servir des intérêts privés sur l'eau et créer des marchés de l'eau en sortant cette problématique de la sphère publique ou communautaire. Certains prônent le dessalement de l'eau de mer au risque de consommer toujours plus d'énergie et de rejeter du sel à l'envi. D'autres préfèrent construire des bassines qui prélèvent l'eau des rivières et des nappes phréatiques l'hiver pour irriguer l'été au risque d'endommager les zones humides. D'autres voudraient réutiliser directement les eaux usées ou stocker toujours plus d'eau pluviale. Mais cette eau contournerait alors les sols, les rivières, les nappes phréatiques... Or, lors de ce passage, le flux d'eau fait vivre tout un écosystème. Dans le débat public, il y a souvent une confusion entre prélèvement et consommation. Un exemple de cette distinction : lorsqu'on se lave les mains au robinet, nous utilisons de l'eau prélevée mais nous ne la consommons pas car elle retourne dans le système.

Au lieu de rechercher sans cesse de nouvelles ressources en eau, envisageons de baisser nos prélèvements et nos consommations d'eau, notamment la plus importante : la consommation agricole.

Les défenseurs des modèles actuels arguent du fait que l'agriculture industrielle est indispensable pour nous nourrir. Pourtant, ce n'est pas l'agriculture industrielle qui nourrit la planète et ce n'est plus un débat depuis des années parmi les scientifiques : 80 % de la production mondiale est réalisée par l'agriculture familiale, en grande majorité des petites exploitations qui n'occupent que 12 % des terres agricoles, selon l'édition 2015 du rapport de la FAO « L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde ».

Nous pouvons nourrir le monde

Il ne s'agit pas d'incriminer les agriculteurs, mais de changer un modèle qui a été mis en place après la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, la politique agricole commune encourage toujours ce modèle qui avantage très peu d'agriculteurs. Passer à l'agroécologie permet de préserver la ressource en eau : comprenez une agriculture sans pesticides ni

engrais chimiques, des fermes de polyculture où les paysans utilisent le compost, associent certaines plantes...

Reboisement, couverture du sol... Les techniques varient selon les régions. Dans les zones semi-arides, les pratiques agro-écologiques permettent de multiplier par 5 à 10 la capacité de rétention d'eau des sols, selon les travaux du géographe Amadou M. Diop. Des bénéfices que l'on retrouve aussi en France. A Sablonceaux (Charente-Maritime), une exploitation de 255 hectares de maïs a été transformée, il y a vingt ans, en ferme de polyculture (élevage, céréales, légumineuses, agroforesterie...) qui ne requiert aucune irrigation. Résultat : la consommation annuelle d'eau d'une ville de 7 000 habitants est économisée et un niveau de production similaire est maintenu.

Nous pourrions tout à fait nourrir le monde, incluant l'Europe, avec ces pratiques agricoles. Plusieurs travaux scientifiques le prouvent, dont ceux de Gilles Billen. Pour y parvenir en Europe, il faudrait réduire notre consommation de viande de 50 % et manger local afin que chaque déchet serve de ressource.

Afin de préserver cet élément vital, changeons profondément notre façon de cultiver et de nous nourrir. Aidons les agriculteurs à changer de modèle agricole. Permettons-leur de vivre dignement de leur travail. Transformons l'ensemble de la chaîne alimentaire afin qu'ils ne dépendent plus de la seule grande distribution. Remettons l'eau, l'agriculture et l'alimentation au cœur de nos sociétés.

Benoît Biteau, paysan agronome et eurodéputé [Groupe des Verts/Alliance libre européenne] ; **Juliette Duquesne**, journaliste, spécialiste d'écologie, média [Carnets d'alerte](#) ; **Thierry Ruf**, agronome, géographe, directeur de recherche émérite de l'Institut de recherche pour le développement et vice-président de la Régie publique de l'eau de Montpellier métropole ; **Julie Trottier**, directrice de recherche au CNRS, unité PRODIG (Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique), spécialiste des enjeux politiques de l'eau.

Extraits d'un article ... L'eau, un élément vital si mal connu

Julie Trottier, chercheuse au CNRS et spécialiste des problématiques liées à l'eau, n'en peut plus d'entendre des erreurs concernant ce sujet si crucial : « *La question n'est pas de savoir si on va manquer d'eau mais comment on interagit avec l'eau. Les nombreux reportages que nous avons vus cet été avec des agriculteurs qui se plaignaient de manquer d'eau oublient souvent de préciser si l'agriculteur irrigue ou s'il cultive grâce aux seules pluies. Le maïs a, par exemple, longtemps eu mauvaise presse. Nous le cultivons massivement seulement depuis 1945. Le maïs est hyper consommateur en eau. Nous ne sommes pas obligés de cultiver du maïs...* »

Le réchauffement climatique, un bouc émissaire facile !

De nombreux chercheurs s'accordent sur le fait que Le réchauffement climatique est un bouc émissaire bien commode. « *Cela arrange tout le monde d'affirmer que les problèmes viennent d'ailleurs*, souligne Thierry Ruf, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD). *Je ne nie pas le réchauffement climatique. Néanmoins, les politiques*

l'utilisent comme levier d'alerte catastrophique pour servir des intérêts privés sur l'eau et pour créer des marchés de l'eau en sortant cette problématique de la sphère publique ou communautaire. » .../...

Trouver toujours plus d'eau à consommer

En France, des projets de retenues d'eau cristallisent des mécontentements. Celui des bassines du Marais poitevin est révélateur de la situation actuelle. Objectif du projet : construire 19 bassines d'une capacité de plus 8 millions de mètres cubes d'eau, prélevés en hiver par les agriculteurs afin d'être utilisés en été. Ce projet est d'autant plus contesté qu'il est financé à 70 % par de l'argent public. Pour l'instant, il a obtenu tous les feux verts nécessaires à sa construction. Cependant, l'opposition ne faiblit pas .../...

L'agroécologie, une solution pour modérer notre consommation d'eau

Benoît Biteau connaît bien ce problème de l'eau. Il a repris l'exploitation de son père à Sablonceaux, près de Royan, en 2007. Comme de nombreux agriculteurs du Sud-Ouest, son père cultivait du maïs irrigué. Ce paysan agronome a décidé de transformer l'exploitation paternelle en ferme. Il a choisi la polyculture et cultive un peu de maïs, ainsi que de nombreuses céréales et autres légumineuses. Il élève aussi des animaux. Aujourd'hui, ce paysan n'irrigue plus. Sur sa ferme de 255 hectares, il se contente de l'eau pluviale. Résultat : il économise 300 000 mètres cubes d'eau par rapport à son père, soit la consommation annuelle d'une ville de 5 500 à 7 000 habitants ! .../...

Lire l'article dans son intégralité <https://carnetsdalerte.fr/2019/10/15/leau-un-element-vital-si-mal-connu/>

A écouter également Des épisodes du podcast Carnets d'alerte :

<https://carnetsdalerte.fr/podcast-saison-1/#S1E3>

<https://carnetsdalerte.fr/podcast-saison-1/#S1E9>

Illettrisme où en sommes-nous en 2023 ?

Jeudi 7 décembre 9-11h

Le mot illettrisme désigne en France, des personnes ayant été scolarisées mais qui sont confrontées à l'incapacité de lire et d'écrire. Ainsi, d'après l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme), ce sont 860 millions d'hommes et de femmes dans le monde qui sont concernées, parmi lesquelles 2 500 000 personnes en France.

Une caractéristique commune aux personnes en situation d'illettrisme est de chercher à cacher une situation trop souvent synonyme d'échec, ce qui implique la mise en place d'habiles stratégies de contournement pour faire face aux différentes situations de la vie quotidienne. Engagés dans la lutte contre les exclusions, les Ceméa sont partenaires de

l'ANLCI et mènent, dans différents territoires, des actions en lien direct avec cette problématique.

Il leur semblait important de prendre le temps d'un échange et d'une réflexion, à plusieurs voix, dans le cadre du Festival international du film d'éducation. Cette table ronde se donne pour objectif de faire évoluer les représentations sur l'illettrisme en informant et en sensibilisant le public du festival. L'occasion aussi de faire un point de situation : quelles évolutions parmi les personnes concernées ? Quelles évolutions dans leur accompagnement ? Quel est l'impact de la digitalisation de la société pour les personnes en situation d'illettrisme ? Comment agir dans les différentes missions qui sont nôtres pour mieux lutter contre l'illettrisme ? Quels partenariats pour quelles complémentarités dans l'accompagnement éducatif ?

Pour ce faire, les Ceméa ont invité :

- **Eric Nédélec**, ambassadeur de l'ANLCI qui donnera une photo de la situation de l'illettrisme en 2023 en France, parlera des missions de l'ANLCI et de l'importance de travailler cette problématique en partenariat.

- L'éducation nationale sera représentée par Mme **Carole Guérin-Callebout**, IAPR de Lettre et Mme **Sandrine BOUSSARD-NILLY**, coordinatrice académique du CASNAV, DRAIO, Rectorat de l'académie de Normandie.

Nous leur demanderons de partager les ambitions de la mission « Lutte contre l'illettrisme », d'expliquer sa traduction au sein même des établissements scolaires et de la relation entre l'institution de l'éducation nationale et les différents acteurs agissant dans les territoires.

- **Géraldine Chambon**, correspondante normande de l'ANLCI et **Frédéric Rampion**, Responsable Documentation, de l'association Education et Formation témoigneront par des exemples concrets de ce qui est possible en termes de prévention et de remédiation.

Animation Anne Sabatini (Ceméa)

Biographies des intervenant.e.s

Eric Nédélec



Il a été le directeur adjoint de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme jusqu'en juin 2023. Désormais à la retraite, il est ambassadeur de l'ANLCI. Il a débuté sa carrière professionnelle il y a quarante-deux ans comme instituteur, pour ensuite prendre la direction départementale des Francas dans la Loire. Avant son arrivée en 2004 à l'ANLCI il était conseiller en formation continue dans un GRETA. C'est fort de ses expertises croisées sur les champs de l'éducation et de la formation qu'il a pris en charge en 2004 la responsabilité du développement des actions et des partenariats indispensables pour prévenir les situations d'illettrisme. Ses interventions visent généralement à montrer que la lutte contre les inégalités éducatives est une responsabilité à partager entre de nombreux partenaires et ce à la condition que chacun, à la place qu'il occupe dans cette chaîne éducative, agisse en complément de tous les autres. Depuis la cessation de ses activités professionnelles Éric Nédélec, outre ses fonctions d'ambassadeur est administrateur de l'association Auxilia et de l'association Lecture Jeunesse. Il consacre beaucoup de temps à l'écriture, poétique notamment, et alimente régulièrement un blog littéraire.

Carole Guérin-Callebout



IA-IPR de Lettre, est référente académique Instruction en famille ; elle est en charge des parcours adaptés de scolarisation EANA - EFIV et EHP, dans l'académie de Normandie. Elle est par ailleurs en charge de l'enseignement de Cinéma-Audiovisuel dans l'académie de Normandie.

Sandrine Boussard-Nilly



Elle est coordinatrice du centre académique pour la scolarisation des élèves allophones arrivants et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV) pour l'académie de Normandie.

Frédéric Rampion



Il est responsable Documentation, Laboratoire FOAD et Studio DALIA, en charge de la digitalisation, au sein de l'association *Education et Formation*. Il porte le dispositif de formation en ligne DALIA, destiné notamment aux publics en situation d'illettrisme. *Education et formation* est une association pilote dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme et contre l'exclusion des publics les plus démunis, avec la mise en place du réseau des *Ateliers de Formation de Base (AFB)* ; l'association a participé en 1984 à l'élaboration du Rapport au Premier Ministre sur l'illettrisme. Elle a également été membre à la création du GPLI (Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme – Groupe Interministériel National) qui a été créé à l'issue de la publication du Rapport.

Pour se préparer au débat... Pour aller plus loin...

L'illettrisme désigne **la situation d'une personne qui a bénéficié d'apprentissages mais qui n'a pas acquis - ou qui a perdu- la maîtrise de la lecture et de l'écriture**, en raison d'apprentissages trop fragiles. Dès lors, cette personne ne possède pas les compétences de base pour être autonome dans les situations simples de la vie courante et se trouve particulièrement exposée au risque d'exclusion sociale.

Souvent invisible, l'illettrisme est pourtant une réalité. 7 % des personnes ayant été scolarisées en France et âgées de 18 à 65 ans (source : *Insee, enquête 2012 « Information et vie quotidienne »*) sont concernées. Les évaluations menées dans le cadre de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) soulignent que, si 77,3 % des jeunes Françaises et Français (âgés de 16 à 25 ans) sont des lecteurs efficaces, 11,8 % sont en difficulté de lecture parmi lesquels 5,3 % sont en grande difficulté (*tests 2019*).

1. Un acteur majeur et incontournable dans le paysage : l'ANLCI

L'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) a été créée en 2000, sous la forme d'un groupement d'intérêt public, dans le but de fédérer et d'optimiser les moyens de l'État, des collectivités territoriales, des entreprises et de la société civile en matière de lutte contre l'illettrisme. Dans ce cadre, l'ANLCI mobilise et travaille avec et pour ceux qui agissent au niveau institutionnel et sur le terrain pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Son rôle est

de définir des priorités d'action et d'accélérer leur mise en œuvre : mesure de l'illettrisme, élaboration et diffusion d'un cadre commun de référence, impulsion et coordination de projets.

Cet effort de clarification et d'organisation s'accompagne d'un effort de valorisation et de diffusion des bonnes pratiques, afin d'accélérer les transferts d'expérience et de faciliter la montée en compétences des acteurs.

L'ANLCI s'appuie sur la mise en place de plans régionaux pour rendre plus lisibles les partenariats entre l'État, les collectivités territoriales, la société civile et les entreprises qui contribuent à prévenir et résorber l'illettrisme. Afin de promouvoir son action au niveau local, l'ANLCI s'appuie sur des chargés de mission régionaux de prévention et de lutte contre l'illettrisme, nommés par les préfets de région.

« Réunir pour mieux agir » :

Ces quatre mots reflètent la méthode de travail des membres de l'Agence, méthode qui privilégie la réciprocité et l'enrichissement mutuel. Chaque institution apporte son angle de vision, ses problématiques et ses savoir-faire. En retour, elle bénéficie de l'expérience des autres et de la diversité des approches. Il y a là un espace de dialogue social dédié à la lutte contre l'illettrisme, particulièrement riche et constructif où se rencontrent et travaillent ensemble les pouvoirs publics, les dynamiques associatives, les organisations.

L'ANLCI organise son action autour de 3 missions principales : mesurer, organiser et outiller

La mesure de l'illettrisme : pour mieux connaître les personnes concernées et offrir aux décideurs une vision claire des besoins

L'organisation du partenariat : pour coordonner les décisions et les actions sur les territoires et en évaluer les impacts

Outiller et faire connaître ce qui marche : pour permettre à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme de changer d'échelle.

Pour en savoir plus sur l'ANLCI: <http://www.anlci.gouv.fr/> et sur les 3 grands axes de l'action de l'ANLCI : <http://www.anlci.gouv.fr/L-ANLCI/Notre-action/Les-trois-grands-axes>

Les Ceméa sont membres du comité consultatif de l'ANLCI.

2. L'action de l'Éducation nationale dans la lutte contre l'illettrisme

L'Éducation nationale est forcément impliquée dans la lutte contre l'illettrisme, par une action de prévention qui consiste à mettre l'accent durant toute la scolarité sur l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui). Il s'agit de permettre à tous d'atteindre une aisance en lecture et en écriture suffisante pour conserver durablement la maîtrise et le goût de la langue.

- Les différents dispositifs et ressources à la disposition des agent·es de l'éducation nationale se trouvent sur ce site: <https://eduscol.education.fr/862/agir-contre-l-illettrisme>

- Après la scolarité obligatoire, le ministère soutient des actions portées par des partenaires :

- Un soutien à la parentalité pour mieux accompagner la scolarité des enfants : les actions éducatives familiales

La prévention de l'illettrisme doit être menée dans une relation de confiance avec les familles, grâce à un dialogue entre l'École et les parents, afin d'accompagner au mieux l'enfant en difficulté, tout particulièrement dans les secteurs touchés par la grande pauvreté.

Dans ce contexte, les [actions éducatives familiales](#) (AEF) ont un rôle majeur à jouer pour fédérer des actions qui s'adressent aux parents en situation d'illettrisme ou de grande fragilité linguistique et à leurs enfants. Elles sont coordonnées par l'[Agence nationale de lutte contre l'illettrisme](#) (ANLCI), qui peut apporter un appui à leur conception et leur mise en œuvre.

- Des formations spécifiques pour les adultes

Si la prévention de l'illettrisme figure au cœur de l'action du ministère de l'éducation nationale, la participation à des actions de formation des adultes dans ce domaine ne saurait pour autant être absente de sa mission d'éducation, dans le cadre de partenariats, notamment avec l'ANLCI.

Les Greta (groupements d'établissements publics locaux d'enseignement) proposent des formations spécifiques pour les adultes en situation d'illettrisme, en s'appuyant sur des certifications pour valider les compétences des salariés.

- L'enseignement en milieu pénitentiaire

Pour mieux répondre aux besoins des détenus et éviter de nouvelles ruptures dans leur parcours, l'administration pénitentiaire a mis en place un plan d'action contre l'illettrisme. Des enseignants de l'éducation nationale assurent l'enseignement. Priorité est donnée aux détenus qui ne savent pas lire ou compter, ainsi qu'à ceux qui n'ont pas reçu d'instruction élémentaire ou de formation professionnelle.

En mai 2022, un rapport élaboré par une mission prospective sur l'illettrisme a été remis au ministre.

Lire le rapport : <https://www.education.gouv.fr/mission-prospective-sur-l-illettrisme-326476>

A savoir aussi : l'existence d'un poste de chargée d'études "Lutte contre le décrochage scolaire et l'illettrisme" rattachée au Bureau de l'orientation et de la lutte contre le décrochage scolaire. Il est actuellement occupé par C.Dambrine.

Textes de référence trouvés dans eduscol :

- Prévenir l'illettrisme: circulaire de novembre 2013
https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo43/REDE1327732C.htm?cid_bo=74953
- Relation Parents-Ecole : circulaire d'octobre 2013

https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo38/REDE1324999C.htm?cid_bo=74338

- cadre national des actions éducatives familiales
<https://eduscol.education.fr/document/20455/download>

Textes de référence trouvés dans Education.gouv.fr :

La lutte contre l'illettrisme est une priorité nationale. L'éducation nationale est l'un des acteurs majeurs en matière de prévention des difficultés de lecture et d'écriture. La refondation de l'École, les dispositifs d'accompagnement à la scolarité et le soutien porté aux associations et mouvements d'éducation populaire permettent d'avancer dans ce domaine.

Publié en 2019 : <https://www.education.gouv.fr/la-prevention-et-la-lutte-contre-l-illettrisme-l-ecole-7538>

Les CASNAV. Les centres académiques pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs (EFIV), apportent conseils et expertise pédagogique aux différents acteurs concernés par la scolarisation de ces élèves.

Missions d'appui académique, ils organisent et animent des actions de formation pour favoriser la scolarisation, l'inclusion et l'accès à la formation de ces publics dans les premier et second degrés. Ils accompagnent également les équipes éducatives dans les écoles et les établissements scolaires.

En savoir plus sur les CASNAV : <https://eduscol.education.fr/1201/casnav>

3. Des conseils de lecture

- *Des petites victoires sur illettrisme* de Claudie Tabet chez Erés

Rattacher de l'humain à ce mot d'illettrisme et réfléchir sur les réalités des «déclassés du lire écrire». Un ouvrage, qui nous rappelle que la lecture est bien plus qu'une technique. Un article d'Olivier Ivanoff sur ce livre [ici](#)

- *Les Actions éducatives familiales ou comment réunir en une seule action prévention et lutte contre l'illettrisme* [Éric Nédelec](#) Dans [Empan 2011/1 \(n° 81\)](#), pages 22 à 29.

- Publié le 07/09/2023 aux Editions Prisma, « *Mon combat contre l'illettrisme* » d'Aline Le Guluche. Le témoignage incroyable d'une femme inspirante dans sa lutte contre l'illettrisme et pour la cause des femmes. Aline Le Guluche s'est lancée dans une aventure courageuse : à 50 ans, elle a réappris à lire... en savoir plus sur ce livre :

<http://www.anlci.gouv.fr/Actualites/Agir-ensemble-contre-l-illettrisme/J-ai-appris-a-lire-a-50-ans-d-Aline-Le-Guluche>

- *L'Illettrisme. Sociologie et pédagogie.* Éditions Libre et Solidaire – 2023 d'Hugues Lenoir Enseignant-chercheur émérite en Sciences de l'Éducation à l'Université de Paris-Nanterre, membre du Lisec, EA 2310. Ex-membre du Conseil scientifique et de l'évaluation de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI).

Voir la question de l'illettrisme dans le site d'Hugues Renoir :

<https://hugueslenoir.fr/illettrisme-des-adultes/>

- *Rapport à monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports de la Mission prospective sur l'illettrisme* N° 2022-061 - mai 2022

Longtemps sous-estimé, l'illettrisme apparaît désormais au grand jour à la faveur d'indicateurs robustes et convergents. Au-delà des données statistiques, il correspond à une réalité contrastée et complexe que l'on observe y compris dans des formes très contemporaines.

Lire le rapport : <https://www.education.gouv.fr/mission-prospective-sur-l-illettrisme-326476>

- Ecouter Les Empêchés, immersion au pays de l'illettrisme, une série de podcasts réalisés avec Aline Le Guluche : <https://podcasts.apple.com/fr/podcast/les-emp%C3%A0ch%C3%A9s-immersion-au-pays-de-lilletterisme/id1705698040>

- Des ressources, informations, données dans le site de l'ANLCI: <http://www.anlci.gouv.fr/>

- Dans **Yakamédia**, la médiathèque en ligne des Ceméa, des ressources [ici](#)

Deux focus, toujours dans Yakamédia :

- une vidéo réalisée à Mayotte, [Face à l'illettrisme, osons demander de l'aide](#)
- DVD - Lire, écrire, conter, [La médiation du livre](#) d'[Olivier Girardot](#)

« L'École qui vient »

Vendredi 8 décembre 9-11h

L'école, comme institution, est bousculée de toute part, sous l'effet de crises qui se jouent à de multiples niveaux dans la société — crise des institutions, défiance à l'égard des gouvernants, creusement des inégalités, etc. Et les professionnels de l'école, et de l'éducation rencontrent des difficultés de plus en plus grandes pour affirmer un projet éducatif clair, fruit d'un consensus large, et apaisé. Et les réformes récentes montrent à quel point il est indispensable d'installer des espaces de controverses pour poser un processus de mise en œuvre tenant compte de l'expertise et de l'expérience de toutes et tous sur des sujets aussi divers et importants que les processus d'acquisition des savoirs, les relations maître-élèves, les inégalités de réussite, le traitement des informations, les modalités d'évaluation, etc. Avec nos deux invités, nous proposons de débattre sur les enjeux fondamentaux qui traversent actuellement le monde éducatif, et qui dessinent l'école qui vient.

Avec Philippe Champy, ancien directeur des Editions Retz et ingénieur de recherche (pédagogique)

Cintia Indarramendi, maitresse de conférence, Université Paris 8

Animation par **Régis Guyon** (Institut français de l'éducation, IFE)

Biographie de P. Champy

Philippe Champy a été ingénieur à l'Institut national de recherche pédagogique (1980-1995) avant de devenir éditeur et de diriger les éditions Retz (1995-2016). Il est aujourd'hui membre du Comité universitaire d'information pédagogique (CUIP) et du Collectif d'interpellation du curriculum (CICUR).



Publications récentes (2019-2023)

Ouvrages

Vers une nouvelle guerre scolaire : quand les technocrates et les neuroscientifiques mettent la main sur l'Education nationale, La Découverte, 2019, 319 p. Disponible aussi sur www.cairn.info.

Contre l'École injuste ?, avec Roger-François Gauthier, ESF, 2022, 96 p.

Articles et interviews

- « Interview : Les beaux discours de Blanquer sur la confiance ne réussiront pas à masquer cette guerre qui ne dit pas son nom contre les professeurs », *Diacritik*, 13 novembre 2019 (en ligne et également sur mon blog).
- « Jean-Michel Blanquer en président de l'Éducation nationale », *AOC*, 23 septembre 2019. Repris dans *Attention école !*, AOC Cahier #2, La Découverte, 2020, p. 173-179.
- « La liberté pédagogique des enseignants est-elle nocive pour l'école ? », *Le Monde de l'éducation*, 11 février 2020 (également sur mon blog).
- « En éducation, peut-on parler de "sociomythes", comme on parle de "neuromythes" », *Le Monde de l'éducation*, 10 mars 2020 (également sur mon blog).
- « Irremplaçables durant le confinement, les enseignants vont-ils être incités à inventer l'école post-pandémie ? », *Le Monde de l'éducation*, 5 mai 2020 (également sur mon blog).
- « Entre Gafam et mythologie révolutionnaire, le numérique éducatif peut-il tenir ses promesses pour l'école ? », *Le Monde de l'éducation*, 10 novembre 2020 (également sur mon blog).
- « Grenelle de l'éducation : Faire le bilan des promesses non tenues de la massification », *Le Monde de l'éducation*, 5 janvier 2021 (également sur mon blog).
- « Grenelle de l'éducation – le clap de fin de Jean-Michel Blanquer 1/2 », *AOC*, 29 mars 2021.
- « Externaliser le pilotage pédagogique – le clap de fin de Jean-Michel Blanquer 2/2 », *AOC*, 30 mars 2021 (également sur mon blog).
- « Jean-Michel Blanquer et l'instrumentalisation politique des neurosciences cognitives », *Raison présente*, « Crise et expertise », n° 217, avril 2021, p. 37-46 (extraits sur mon blog).
- « Entretien : « comprendre les échecs des réformes de l'école », *Le Monde*, 17 janvier 2023.
- « Qui sait à quoi servent les « savoirs scolaires » ? », avec Roger-François Gauthier, *Politis*, hors série, juillet-août 2023.

Vidéos

- Intervention dans le cadre d'une table ronde organisée par l'Institut de recherche de la FSU : [FeteHumaPhilippeChampy - YouTube](#)
- Interview sur la WebTV Xerfi Canal : [Technocrates et neuroscientifiques mettent la main sur l'éducation \[Philippe Champy\] - YouTube](#)
- Webinaire des Cahiers pédagogiques : [Les débats CRAP "Contre l'école injuste", Roger-François Gauthier et Philippe Champy, 1.10.2022 - YouTube](#)
- Intervention dans le cadre du séminaire CICUR : [Cinquième séance du séminaire CICUR / Vidéo #5 : intervention de Philippe Champy - YouTube](#)

Blogs

- <https://blogs.mediapart.fr/philippe-champy/blog>
- <https://curriculum.hypotheses.org>



Biographie de Cintia Indarramendi

Cintia Indarramendi est maitresse de conférences en Sciences de l'éducation à l'Université Paris 8, équipe CIRCEFT ESCOL. Elle co-dirige l'axe « Politiques éducatives » du réseau RESEIDA et est membre du Comité de Rédaction des Cahiers de recherche sur l'éducation et les savoirs (CRES). Ses recherches portent sur l'évolution des politiques de lutte contre les inégalités éducatives, dans une approche internationale, ainsi que sur les effets des dites politiques dans l'accès aux savoirs et aux apprentissages. Elle a coordonné des recherches comparatives sur les politiques éducatives en Espagne et en Argentine et dirige actuellement deux dispositifs d'évaluation sur les Cités éducatives en France.

Publications récentes

- Márquez Vázquez, C. & Indarramendi, C. (2022) «La Prevención del Fracaso Escolar en Educación Secundaria desde el Programa de Mejora del Rendimiento y del Aprendizaje», Revista Internacional de Educación para la Justicia Social, n11(1).
- Indarramendi, C. & Rochex J.-Y. (2021) « Politiques de lutte contre les inégalités éducatives. Comparaisons et contextes », Cahiers de la Recherche sur l'éducation et les savoirs, n° 20-2021.
- Indarramendi, C. (2020) « La lutte contre les inégalités éducatives entre la sociologie critique de P. Bourdieu et la philosophie émancipatrice de J. Rancière », Perspectiva, Volume 38, n. 3 p. 01-24.
- Frandji, D. Indarramendi, C. (2018) « Des possibilités de sociologie en territoire d'expertise », Revue française de pédagogie, n°200, p. 33-41.
- Indarramendi, C. (2015) « Evaluation des politiques d'éducation prioritaire en Argentine : obstacles et possibilités », Éducation comparée / nouvelle série, n°13, p. 15-38.

Rapports de recherche

- Rochex, J.-Y. Southwell, M. Indarramendi, C. (coord.) « Approches comparées des politiques de réduction des inégalités éducatives entre la France et l'Argentine. Nouveaux enjeux pour l'étude des inégalités scolaires et pédagogiques ». Rapport scientifique Action ECOS Sud – A14HO3 Université Paris 8 Saint-Denis, FLACSO Buenos Aires, Avril 2018.
- Frandji, D. Indarramendi, C. (2016) « La Seine-Saint-Denis comme « département éducatif » : vers une sortie de la « logique de dispositif » ? » Laboratoire POLOC, IFE, ENS Lyon. Rapport intermédiaire soumis le 03/02/2016.
- Indarramendi, C. (2009) "Principles behind the mandate of decentralization. An exploratory study of financial flows in decentralized education systems" IIEP-UNESCO.

Présentation de Régis Guyon



Régis GUYON est Directeur adjoint de l'Institut français de l'éducation, ENS de Lyon. Il est rédacteur en chef de la revue *Diversité* et producteur de l'émission *Ça manque pas d'R*. Après avoir enseigné pendant dix ans dans des établissements scolaires, il a consacré sa carrière à développer des

stratégies de développement, des partenariats et à concevoir des ressources et des dispositifs de formation faisant le lien entre la recherche et les pratiques professionnelles. Ces différents projets se sont développés aussi bien au niveau national (à travers la revue *Diversité* ou des plateformes ministérielles comme celle de l'éducation prioritaire) que régional ou local (avec des accompagnements d'équipes éducatives avec un adossement à la recherche)

Pour se préparer au débat... Pour aller plus loin...

Article : Comment expliquer le statu quo de la recherche, des acteurs de l'éducation, de la société ? Quels sont les blocages ?

Philippe Champy, Ancien éditeur, membre du CICUR

D'emblée on peut être surpris de cette idée de statu quo, en l'occurrence sur les questions d'évaluation, quand on assiste à tant de polémiques sur l'école, relayées dans l'opinion, et, pour certaines, initiées par les plus hautes autorités de l'Etat. Un statu quo, en outre, qui engagerait trois groupes d'acteurs : les professionnels de la recherche, ceux de l'éducation (pour aller vite, les personnels de l'école, cadres et enseignants) et les autres acteurs sociaux autour de l'école (les parents et les familles, mais aussi, les responsables de l'action publique à tous les niveaux, ainsi que les « influenceurs », c'est-à-dire les faiseurs d'opinion ayant un impact réel sur les convictions ou croyances du plus grand nombre).

Statu quo ou coexistence fonctionnelle ?

Mettre ses trois séries d'acteurs sur le même plan peut étonner. On peut s'interroger pour savoir si la recherche pèse autant sur les décisions qui déterminent l'avenir de l'école que les millions de professionnels et d'élèves qui y travaillent quotidiennement. N'est-il pas simpliste, voire provocateur, de penser qu'un accord plus ou moins tacite existerait entre ces différents secteurs de la société, sur l'école en général et sur les questions d'évaluation des élèves en particulier ? Dans le petit *livre Contre l'école injuste !*, nous avons développé, avec Roger-François Gauthier, l'idée d'un imaginaire éducatif dominant, partagé par une majorité de Françaises et Français, sorte de vision partagée qui sert de ciment à l'adhésion à l'école telle qu'elle est et telle qu'elle se présente avec ses promesses et son sérieux patrimonial, avec ses bons et ses mauvais côtés, tout l'art pour les acteurs perspicaces étant d'éviter les mauvais et de se réserver les bons.

Si l'on cherche à donner du sens à ce statu quo, il faut s'éloigner de cette notion d'imaginaire dominant. Le postulat paraît inexact qu'existerait une communauté de pensée, qu'on pourrait qualifier de « citoyenne » ou « universelle », entre les différents acteurs et secteurs de la société autour de l'école et de son fonctionnement. En revanche, il est possible de constater qu'existe une forme de coexistence (qu'on pourrait qualifier de « fonctionnelle ») entre des acteurs et des secteurs, chacun ayant de bonnes raisons de se conformer à sa logique propre, différente de celle des autres secteurs.

Prenons la recherche. Sur les évaluations scolaires, la docimologie a montré depuis plus d'un siècle les nombreux biais qui existent dans les différentes méthodes d'évaluation des élèves, comme d'autres recherches ont mis en évidence les biais qui caractérisent les évaluateurs eux-mêmes, hautement inconstants et fatigables (d'où le recours à la double correction ou au jury dans certains cas) et soumis malgré eux à différentes prédispositions à l'égard des évalués selon le cadre où ils exercent, leurs parcours personnel et professionnel, leur vision

de l'école et de leur métier (une des raisons du recours à l'anonymat des évalués dans les épreuves écrites importantes). On sait donc depuis longtemps que, contrairement à ce qu'affirme la vision politique méritocratique de l'école, les évaluations ne sont pas vraiment « justes » (au sens « équitables ») par rapport aux acquis réels des élèves ou aux contextes d'enseignement pas toujours comparables. Pourtant les évaluations décident du sort des élèves, ferment ou ouvrent des portes, au fil de leur parcours.

Prenons les professionnels de l'école, cadres hiérarchiques comme enseignants. Les alertes de la recherche quant au manque d'objectivité des évaluations ont un impact limité sur les postures évaluatrices de l'école (pensons par exemple aux efforts d'André Antibi contre la « constante macabre »). Les professeurs continuent à évaluer les élèves de la même façon ou presque, avec plus ou moins de nuances et de sophistications selon les époques (systèmes de notation, coefficients, moyenne, épreuves de rattrapage, etc.) et fonctionnent selon les codes d'un système qui considère que les formes d'injustice dans les classements entre élèves, entre classes, entre établissements, ne portent finalement pas atteinte ni à « l'égalité des chances » qui est l'un des grands principes de justice dont le système se réclame, ni au climat scolaire (stress des élèves et des familles, mésestime de soi, etc.). De même, la hiérarchie installée entre les disciplines paraît globalement légitime quels que soient les récriminations des secteurs de la société qui s'estiment disqualifiés par des disciplines prétendant donner le la sur ce qu'il faut entendre par « culture » et « intelligence ». Et ne parlons pas des effets collatéraux négatifs qu'engendrent cette politique des savoirs, comme le taux d'échec qui est prédéterminé de façon masquée par cette politique ou le décrochage de cohortes d'élèves vite classés parmi les non-méritants. La quantophrénie évaluatrice de l'école, mise en évidence dans la gestion RH des entreprises par Vincent de Gaulejac, s'est au contraire amplifiée avec la multiplication des évaluations nationales notamment, sur le modèle des évaluations promues par les organisations internationales (PISA, etc.).

Prenons enfin la société. La tendance est nettement au chacun pour soi et à la légitimation de cette attitude qui tend à considérer l'école publique sur le modèle du service consumériste mais « gratuit ». Les parents dans l'ensemble souhaitent la « réussite » de leur progéniture dans un système qui proclame vouloir la réussite de tous, c'est-à-dire qu'ils veulent les « meilleures » notes et les « meilleurs classements » dans les « meilleures » filières ou estimées telles « pour le bien » de leur enfant. Les évaluations seront contestées non pas pour leur pertinence par rapport aux savoirs à acquérir mais par rapport aux désavantages qu'elles peuvent procurer pour la suite des études, surtout lorsque les familles projettent des enjeux de carrière pour leurs enfants de façon précoce. Sans doute toutes les familles n'acceptent pas cette compétition et les pressions qu'elle engendre ou bien ne sont pas en mesure de les supporter pour divers motifs. Dans cette ambiance générale, le marketing du privé sous contrat comme alternative aux insuffisances du secteur public ne choque plus grand monde, notamment au sommet de l'Etat.

Si l'on résume la situation à grands traits de façon caricaturale, on pourrait donc dire que le statu quo met en lumière des logiques systémiques qui coexistent chacune dans son silo sans s'interpénétrer. Le statu quo dont on parle ressemble plutôt à un partage de territoires, ce qui n'est pas vraiment ce qu'on attendrait d'une république, c'est-à-dire d'un partage ou d'une mise en commun de la chose publique !

Lire la suite... Blocages entre « parties prenantes » ou pièges systémiques ?

<https://curriculum.hypotheses.org/5247>

Article : Les politiques d'éducation prioritaire des gouvernements de la « nouvelle gauche latino-américaine » : transformations timides

26 mai 2020, Cintia Indarramendi, Circeft Escol

Il est ardu de faire des généralisations sur les politiques d'éducation prioritaire (PEP) de l'ensemble du sous-continent latino-américain sans courir le risque d'être imprécis. Nous pouvons cependant identifier certaines tendances communes, particulièrement dans les pays qui ont vécu un « tournant à gauche » dans la décennie 2000. En effet, si la plupart des pays latino-américains ont connu pendant les décennies 1980 et 1990 la mise en place de politiques néolibérales, ces tendances évoluent profondément avec le nouveau millénaire. Nous pouvons identifier trois types de gouvernement dans l'Amérique latine des années 2000 (Seder, 2008) à savoir : ceux qui continuent de mettre en place des politiques marchandes de l'éducation (Chili), ceux qui proposent de reconstruire le socialisme du XXI^{ème} siècle (Venezuela, Bolivie, Equateur) et ceux qui se placent entre les deux, dans une opposition pour le moins discursive au néolibéralisme et qui, sans formuler des alternatives au capitalisme, proposent de reconstruire le rôle de l'Etat comme protagoniste en matière éducative (Brésil, Argentine, Uruguay). Notre réflexion portera sur ces deux derniers groupes de pays.

S'appuyant sur un ensemble de travaux internationaux relatifs à l'éducation prioritaire en Amérique latine ainsi que sur une enquête faite par nos soins (Indarramendi, 2015a) ayant comme objet l'analyse de l'évolution des PEP en Argentine, ce texte propose de réfléchir aux effets du « tournant à gauche » sur les PEP. Après avoir présenté ce « tournant » nous analyserons les ruptures et continuités par rapport aux orientations des politiques néolibérales des décennies précédentes ainsi que par rapport à l'évolution des PEP dans différents pays de l'OCDE.

Contexte de mise en place des PEP

En Amérique latine les politiques ciblées de lutte contre les inégalités se sont développées à partir des années 1990. Elles ont la particularité de se déployer dans le cadre d'un mouvement de forte dérégulation économique, suivant les recommandations du Consensus de Washington[1] visant à conditionner l'aide financière à des pratiques de « bonne gouvernance ». Dans cette période la plupart des pays latino-américains ont mis en place des mesures de dérèglementation de leurs marchés, de libéralisation du commerce, de décentralisation de leurs modalités de gestion et de privatisation des entreprises publiques. Nous constatons également un fort transfert de responsabilités aux provinces ou états fédéraux qui ont fait preuve de capacités très inégales pour prendre en charge cette « autonomie ». Les effets de la décentralisation ont ainsi été étudiés en tant que processus de fragmentation des systèmes éducatifs (Tiramonti, 2004).

“ Ainsi, les premières PEP à caractère compensatoire se développent dans les pays de la région avec pour objectif d'atténuer les conséquences de la décentralisation, de la privatisation et de l'ajustement économique. ”

Dans les préconisations des bailleurs de fonds on anticipe que le risque le plus important de la décentralisation est l'augmentation des inégalités régionales (Welsh et McGinn, 1999). Les politiques de compensation sont ainsi présentées par ces acteurs comme contrepartie nécessaire à la décentralisation : l'Etat central au fur et à mesure qu'il transfère aux autorités intermédiaires et locales la gestion et la charge financière du système, garde un contrôle direct sur les territoires et/ou les établissements les plus défavorisés au travers des politiques de compensation. Ainsi, les premières PEP à caractère compensatoire se

développent dans les pays de la région avec pour objectif d'atténuer les conséquences de la décentralisation, de la privatisation et de l'ajustement économique. De caractère fortement assistantialiste (Duschatsky, 2008), leur mise en place a souvent été instrumentalisée par des pratiques clientélistes (Auyero, 2001). Elles mobilisent un regard déficitariste des groupes ciblés et dans certains cas conditionnent la continuité de l'aide aux bons résultats.

Le « tournant à gauche » et les effets sur les PEP

Les orientations politiques néolibérales ont eu comme conséquence la forte augmentation des inégalités dans l'espace latino-américain et ont souvent amené à des situations de crise (Calvo Salazar, 2008). Face à ces situations de déstabilisation économique, politique et sociale, dans les années 2000, la région est le scénario de la montée au pouvoir des gouvernements de la « nouvelle gauche » ou « post-néolibéraux ». Ce mouvement commence avec l'arrivée d'Hugo Chavez en 1999 au Venezuela et se poursuit avec les gouvernements de Lula au Brésil (2003), Néstor Kirchner en Argentine (2003), Tabaré Vazquez en Uruguay (2005), Evo Morales en Bolivie (2006), Correa en Equateur (2007), Ortega au Nicaragua (2007), Lugo au Paraguay (2008) et Mauricio Funes au Salvador (2009).

“ Elles mobilisent un regard déficitariste des groupes ciblés et dans certains cas conditionnent la continuité de l'aide aux bons résultats. ”

Pour généraliser, ces gouvernements ont un discours s'opposant aux organismes internationaux, aux entreprises privatisées, aux bénéficiaires des politiques de la décennie 1990, ainsi que vis-à-vis de la politique extérieure américaine et européenne. Ils remettent en avant le centralisme de l'Etat et promeuvent le développement de l'industrie nationale. En ce qui concerne les politiques prioritaires, les conceptions déficitaristes et assistantialistes qui caractérisaient les politiques de compensation ont été remises en question (Dussel et al. 1998)[2]). En Argentine, par exemple, les chercheurs et responsables du ministère kirchnériste assimilent les politiques compensatoires à la socio critique, qu'ils considèrent comme étant purement déficitariste, et ils lui opposent les principes philosophiques de l'égalité comme point de départ (Rancière, 1987). La focalisation devient synonyme de stigmatisation. L'« universalisme » est alors présenté comme le seul moyen de promouvoir l'égalité. Cet universalisme s'instrumentalise par l'élargissement de la cible des politiques prioritaires, qui pour la plupart restent ciblées en raison du manque de ressources pour garantir le même traitement à toute la population. Même si dans la période nous pouvons constater une augmentation conséquente du pourcentage du PIB consacré à l'éducation, ces ressources ne sont pas allouées préférentiellement aux politiques prioritaires pour lesquelles l'élargissement des cibles se traduit souvent par une dilution des moyens (Indarramendi, 2015).

Transformations timides

Nous pouvons constater un consensus important des analystes pour souligner des continuités importantes par rapport aux politiques néolibérales des décennies précédentes. Ainsi par exemple la principale politique prioritaire du gouvernement de Lula au Brésil est le programme Bolsa Familia qui est, dans ses grandes lignes, un élargissement du programme Bolsa Escola créé par son prédécesseur F. H. Cardoso (Andrade Oliveira et al., 2015). Plus largement nous pouvons observer qu'au Brésil le gouvernement de Lula élargit l'autonomie des écoles et des enseignants et développe un système d'évaluation systémique où le financement dépend de la performance et de l'efficacité (Andrade Oliveira, 2012). Dans d'autres pays, les résistances à l'évaluation ont été plus importantes mais on constate une forte responsabilisation des enseignants et des institutions éducatives pour « faire avec » les

jeunes des milieux les plus défavorisés et faire face aux « spécificités » de leurs problématiques. Certaines caractéristiques des politiques prioritaires dans les pays du Nord lors de leur « tournant néolibéral », telles que la profusion de dispositifs et les modalités de gestion des difficultés éducatives (ou plutôt de la « diversité ») à travers des appels à projets, l'objectif de l'« innovation », et la forte responsabilisation des équipes scolaires, caractérisent aussi les PEP des gouvernements de la nouvelle gauche latino-américaine.

“ Certaines caractéristiques des politiques prioritaires dans les pays du Nord lors de leur « tournant néolibéral », telles que la profusion de dispositifs et les modalités de gestion des difficultés éducatives (ou plutôt de la « diversité ») à travers des appels à projets, l'objectif de l'« innovation », et la forte responsabilisation des équipes scolaires, caractérisent aussi les PEP des gouvernements de la nouvelle gauche latino-américaine. ”

Nous constatons des tendances contradictoires qui montrent par exemple que le taux de privatisation des systèmes a pu augmenter pendant la période en question (Leivas, 2018). Les instances internationales continuent d'avoir une influence importante sur l'orientation des politiques éducatives de la région, tel est le cas des politiques de lutte contre la pauvreté conçues sur le modèle du Conditional Cash Transfer (CCT – Kervyn De Lettenhove, 2012) qui deviennent dans certains pays le cœur des actions prioritaires en éducation[3]. La scolarisation devient ainsi une condition pour que les familles défavorisées puissent avoir accès à l'aide financière de l'Etat, mais les effets espérés sur les taux de scolarisation se sont avérés assez limités (Gluz et al., 2018).

“ La distanciation par rapport aux politiques des années néolibérales est discursive plus que pratique. ”

Si le consensus est important donc pour signaler des continuités par rapport aux politiques néolibérales, les dissonances sont aussi importantes à l'heure d'expliquer les raisons de ces continuités. Les moins critiques mettent en avant les conflits d'intérêt entre le gouvernement central et des gouvernements fédéraux ou provinciaux, voire les résistances institutionnelles au changement de ces derniers, qui ont limité les possibilités de transformation. Pour d'autres les moyens d'action des gouvernements de la « nouvelle gauche » sont modérés et continuent de répondre à certaines mesures établies par des organismes de financement internationaux (Calvo Salazar, 2009). Les tendances structurelles du néolibéralisme restent stables (Fernandez Soto, 2013 ; Piva 2015). Les transformations structurelles entamées sous les gouvernements néolibéraux (telles que la décentralisation et la privatisation des systèmes) ne sont pas remises en question mais au contraire renforcées. On constate en effet une tension entre un discours politique de rupture avec le néolibéralisme et des décisions politiques modérées (et dans certains secteurs même opposés aux discours tenus) (Novaro, 2006 ; Indarramendi, 2015). Due au manque de moyens pour instrumenter ou outiller les principes politiques, mais aussi pour des raisons politiques qui ne permettent pas la rupture profonde avec les tendances internationales, la distanciation par rapport aux politiques des années néolibérales est discursive plus que pratique.

Pour voir la bibliographie complète

<https://carnetsrouges.fr/les-politiques-deducation-prioritaire-des-gouvernements-de-la-nouvelle-gauche-latino-americaine-transformations-timides/>

Dossier Ceméa, le 24 novembre 2023